



## Compte rendu de la réunion du 24 février 2016

---

### Sont présents :

Mmes Marianne BALTHAZARD, Marie-Lou DALMEN, Fabienne BUFFET, Joëlle MAZUEL et Christine PESCE,  
MM. Serge GAILLOT, Georges DALMEN, Philippe PETT, Gérard CALVI, Alain SALMON, Pascal PESCE et Ludovic SINET.

### Sont absents non excusés :

Mmes Bérangère LEDEME et Sabine DEMOULIN,  
MM. Quentin DARDENNE et Renaud BOURGOIN.

Les membres présents approuvent, à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 janvier 2016.

- **LES COMPAGNIES**

Serge fait connaître qu'il a dû remplacer la Compagnie Caus'toujours. Celle-ci fait partie d'un collectif et ne peut pas signer de contrat avant septembre. Elle est remplacée par la Compagnie M. PIF dont le spectacle est le Fakir Sadic, pour un montant de 1878 € soit une baisse de 434 €

Pour la Compagnie le Cirque exalté, c'est d'accord avec le plan réalisé par Philippe pour une bonne gestion de la scène. Il faudra remplir à fond les 6 cuves. Pascal précise que ça ne pose pas de problème. Toutefois, les cuves devront être nettoyées avant le festival.

- **LES SUBVENTIONS ET SPONSORS**

Tous les dossiers de demande de subvention ont été envoyés.

Nous avons reçu les 7 000 € du Conseil Départemental.

Pour la grande Région, Serge a eu Bruno Désert qui a assuré qu'il y a maintien d'une cellule à CHALONS EN CHAMPAGNE. Les dossiers transitent donc toujours chez eux.

Bruno Désert a demandé pourquoi on demande une subvention plus importante. Serge lui a expliqué qu'on a prévu une compagnie de plus pour l'édition 2016.

Bruno Désert a demandé également qu'on essaie de mutualiser avec SEDAN. Serge a expliqué que nous ne sommes pas cadrés avec « Rues et Mouvements » (danse et chorégraphie). Nous avons une identité bien propre et il n'y a jamais eu de concertation avec SEDAN.

Le dossier de demande de subvention a bien été réceptionné à CHALONS. Les membres présents sont d'accord pour faire intervenir M. WARSMANN et donc de le rencontrer.

Serge a eu un contact avec M. SAMOY de Habitat 08 qui demande qu'on envoie un dossier, ce qui a été fait.

Marie Lou a eu un rendez-vous avec le directeur du Crédit Mutuel et a demandé une augmentation de la subvention. Ce n'est pas possible parce que le montant a été fixé en septembre à 300 € comme l'année dernière.

Le Crédit Mutuel achète 20 billets d'entrée pour 100 € et nous donne un gros rouleau de rubalise ainsi qu'une affiche à accrocher le jour du festival.

Le Crédit Mutuel peut louer un lecteur carte bleue pour 70 € mais il faut de l'électricité et internet : ce n'est donc pas possible.

La question de la chambre froide sera revue à la prochaine réunion avec Quentin.

- **LE TRI**

Une convention a été signée avec Valodea. Nous aurons 8 x 2 poubelles à monter et qu'il faudra rendre le lundi.

Ludovic va se renseigner pour voir si on peut utiliser des tuyaux de 80 ou 100 pour empiler les gobelets vides.

Actuellement, la brasserie nous fournit des gobelets en plastique avec les boissons. On pourrait se renseigner pour acheter des verres en plastique pour la 20<sup>ème</sup> édition.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Gérard a fait la demande auprès de la mairie de Charleville pour avoir les gradins et les barrières et auprès de la mairie de Renwez pour avoir les 2 gîtes. A ce jour, il n'a pas de réponse. Il va relancer la mairie de Charleville et va demander également si on peut avoir 5 petites tentes.

Christine va demander confirmation à la mairie de Renwez pour les gîtes.

La mairie d'Houldizy a fait l'acquisition de 3 petites tentes qu'elle pourra nous prêter.

Joëlle se renseigne pour savoir si Ardenne Mega Trail peut aussi nous prêter des tentes.

Serge a envoyé la liste des compagnies à Emmanuelle qui prépare la composition de l'affiche. Elle a toutefois prévenu qu'elle ne continuera pas l'année prochaine mais qu'elle pourra nous donner des noms de jeunes créateurs. A voir aussi avec la Sopaic.

La régie du parc sonde demande de réserver 150 € en prévision d'achat de matériel.

Serge va envoyer dès maintenant un mail à la SACD pour leur donner la liste des compagnies venant au festival, pour connaître la montant des taxes qu'ils pourront nous réclamer.

Ludovic qui venait aux réunions au titre de la mairie, devient maintenant nouvel adhérent de l'association.

Alain fera un bilan du parking à la prochaine réunion et demande à tout le monde de chercher des bénévoles pour gérer le parking.

Joëlle a contacté Fabien qui est ok pour le parking, et Ardenne Mega Trail a 4 barnums de 6 m x 3 et 2,50 m de haut.

La prochaine réunion est prévue le **mardi 10 mai 2016, à 18 H, à la salle Marcel DEMOULIN.**

Le Président,

S. GAILLOT